

#### Exercice clos le 31 décembre 2010

**\$**\$\$

- I. Rapport de gestion
- II. Comptes annuels au 31 décembre 2010
- III. Rapport du commissaire aux comptes
- IV. Lettre du 25 mai 2010 des services fiscaux de la Loire (Rescrit concernant la possibilité de délivrer des reçus fiscaux)

**\$**\$\$

## I Rapport de gestion

## ASA France Association 37 RUE CADERAT 42140 CHAZELLES SUR LYON

#### RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Association durant l'exercice clos le 31 décembre 2010 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

#### **ACTIVITE DE L'ASSOCIATION**

Situation et évolution de l'activité de l'association au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2010, l'activité de l'association a été la suivante :

Nous avons connu une stagnation des dons et notamment grâce au maintien de l'entreprise, qui nous avait nécessité, d'ailleurs, la mise en place d'un commissaire aux comptes l'année dernière.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2011 sont les suivants :

Nous espérons obtenir des dons encore plus importants en 2011, et notamment en s'appuyant sur des entreprises, qui nous le rappelons peuvent donner librement dans la limite de 5/1000 de leur chiffre d'affaires. Nous demandons à chaque membre de bien rester en éveil, et ne pas hésiter à confier les dossiers potentiels aux responsables de l'association qui peuvent apporter toutes explications rassurantes, qui pourraient être demandées par l'éventuelle entreprise donatrice.

D'autant que depuis l'été 2010, nous avons obtenu par un rescrit administratif, l'autorisation officielle de délivrer des reçus fiscaux

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Nous n'avons aucun événement à signaler.

#### **RESULTATS - AFFECTATION**

#### Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels ont été mises en place depuis l'exercice précédent et peuvent ainsi être comparées à celles de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, le total des produits s'est élevé à 435 769.04 euros contre 445 514.85 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 17 468.33 euros, contre 18 480.82 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 0,00 euros comme l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0.00 euros comme l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 0.00 euros comme l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 0 comme l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0,00 euros comme l'exercice précédent.

Le montant des subventions accordées par l'association, s'élève à 507 564.30 euros contre 402 011.50 euros l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 525 680.43 euros, contre 420 492.32 euros l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -86 913.59 euros contre 25 022.53 euros l'exercice précédent.

Après avoir pris en compte les produits financiers pour 2 664 .47 euros (contre 3338 .01 euros l'exercice précédent) et les intérêts et charges pour 597.80 euros (contre 554.95 euros, l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts, s'établit à -84 846.92 euros contre 27 805.59 euros l'exercice précédent.

#### Après prise en compte :

- du report des ressources non utilisées des exercices antérieurs pour 87 788.43 euros contre 31 244.95 euros, l'exercice précédent.
- et des engagements à réaliser sur ressources affectées pour 1 700 euros contre 58 460.00 euros l'exercice précédent.

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010 se solde par un excédent de 1 241.51 contre 590.54 euros, l'exercice précédent.

#### Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un excédent de 1 241.51 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante:

Excédent de l'exercice

1 241.51 euros

A valeur de patrimoine intégré qui s'élèvera alors à 8599.76 euros.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à SAINT ETIENNE Le 12/04/2011

LA PRESIDENTE

D. L. Mathieres

### II Comptes annuels au 31 décembre 2010

#### THIERRY JONNARD

EXPERT-COMPTABLE
DIPLOME PAR LETAT

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE LYON



#### ASA FRANCE

Siège social: 37, rue de CADERAT

42140 CHAZELLES SUR LYON

7000

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010



**ASA FRANCE** 

37 rue Cadérat

42140 CHAZELLES SUR LYON

#### **COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010**

		Page	;
- Détail bilan	1	et	2
- Détail Compte de résultat	3	et	4
- Annexe	5	à	7

BBJ ET ASSOCIES
3 PLACE JEAN BAPTISTE PER

42270 SAINT PRIEST EN JAREZ 04 77 74 43 41

#### **DETAIL BILAN ACTIF**

ACTIE	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/I	V-1
ACTIF	31/12/2010 12	31/12/2009 12	Euros	%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
AUTRES CREANCES	5 704.00	5 263.69	440.31	8.37
46710000 ACOMPTE CENTRE JEAN BOSCO	1 704.00	1 563.69	140.31	8.97
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	4 000.00	3 700.00	300.00	8.11
DISPONIBILITES	220 682.57	202 709 10	-83 025.62	-27.34
51210000 BNP COMPTE COURANT	3 149.87			71.19
51220000 BNP EPARGNE	138 693.91	li .	11	-38.18
51230000 BNP LIVRET A	78 838.79	77 499.99	1 338.80	1.73
TOTAL ACTIF CIRCULANT	226 386.57	308 971.88	-82 585.31	-26,73
TOTAL GENERAL	000 000 00			
IOTAL GENERAL	226 386.57	308 971.88	-82 585.31	-26.73

#### **DETAIL BILAN PASSIF**

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/	
1 Abbit	31/12/2010 12	31/12/2009 12	Euros	_%
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	7 358.25		7 358.25	
10210000 VALEUR DE PATRIMOINE INTEGRE	7 358.25		7 358.25	
REPORT A NOUVEAU		6 767.71	-6 767.71	-100.00
11000000 REPORT A NOUVEAU		6 767.71	-6 767.71	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	1 241.51	590.54	650.97	110.23
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	8 599.76	7:358.25	1 241.51	16.87
FONDS DEDIES SUR AUTRES RESSOURCES	206 625.20	292 713.63	-86 088.43	-29.41
19510000 FONDS DEDIES ASA AIDE	198 881.70	282 556.30	-83 674.60	
19520000 FOND DESDIES ASA ATELIER	1 343.50	2 747.33	-1 403.83	-51.10
19530000 FONDS DEDIES ASA AFFECTE	4 450.00	7 200.00	-2 750.00	-38.19
19540000 FONDS DEDIES ECOLE STE THERESE		210.00	-210.00	NS
19550000 FONDS DEDIES ASA BOURSE CMR	1 950.00	210.00	1 950.00	10
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	206 625.20	292 713.63	-86 088.43	-29.41
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	661.61		661.61	
40160000 ASA DIVERS	661.61			
40100000 ASA DIVERS	661.61		661.61	
AUTRES DETTES	10 500.00	8 900.00	1 600.00	17.98
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	10 500.00	8 900.00	1 600.00	17.98
TOTAL DETTES	11 161,61	8 900.00	2 261.61	25,41
TOTAL GENERAL	226 386.57	308 971.88	-82 585.31	-26.73

Dossier Nº 040103 en Euros

#### **DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/1	N-1
	31/12/2010 12		Euros	%
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
COTISATIONS	2 400.00	2 400.00		
75610000 COTISATIONS ADHERENTS	2 400.00	2 400.00		
AUTRES PRODUITS	435 769.04	443 114.85	-7 345.81	-
75810000 PARTICIPATION AG ET RENCONTRE	4 228.79	7 325.00	-3 096.21	-1. -42.
75811000 DONS MANUELS BRODERIE	4 220.79	72 242.09	-72 242.09	142.
75812000 DONS PRIVES NON AFFECTES	196 146.34	202 284.64	-6 138.30	-3.
75813000 DONS MAN, NON AFF ABAND FRAIS	4 064.38	1 887.62	2 176.76	115.
75814000 DONS MANUELS ATELIER	35 818.27	1 007.02	35 818.27	1117.
75821000 DONS MANUELS ASS. AIDE A L ASA	33 020.27	118 270.00	-118 270.00	N
75821010 DON MANUEL AIDE A L ASA ADAMA	6 000.00	110 270.00	6 000.00	``
75821020 D. M. AIDE A L. ASA NORMANDIE	1 000.00		1 000.00	
75821030 D.M. AIDE A L.ASA AIDASA	6 100.00		6 100.00	
75821040 D.M. AIDE A L ASA AQUITAINE	3 000.00		3 000.00	
75821050 D.M. AIDE A L ASA CASA TANA	20 000.00		20 000.00	
75821060 D.M. AIDE A L ASA COLMAR	7 000.00		7 000.00	
75821070 D.M.AIDE A L ASA DOURDAN	1 500.00		1 500.00	
75821080 D.M. AIDE A. L. ASA EVENOS	25 000.00		25 000.00	
75821090 D.M. AIDE A L ASA FRANCHE COMT	6 500.00		6 500.00	
75821100 D.M. AIDE A L ASA LOIRE -OCEAN	1 100.00		1 100.00	
75821120 D.M.AIDE A L ASA MONTS DU LYON	7 205.00		7 205.00	
75821130 D.M.AIDE A L ASA MANOSQUE	9 500.00		9 500.00	
75821140 D.M. AIDE A L ASA NIMES	425.00		425.00	
75821150 D.M.AIDE A L ASA SAVOIE	3 500.00		3 500.00	
75821160 D.M.AIDE A L ASA CMM	4 000.00		4 000.00	
75822000 DONS MANUELS PARRAINAGE STE TH	5 920.00	5 210.00	710.00	13
75823000 DONS MANUELS PRIVES AFFECTES	16 400.00	26 480.00	-10 080.00	
75824000 DONS MANUELS ASSOCIAT.AFFECTES	30 918.00	9 415.50	21 502.50	
75825000 DONS MANUEL BOURSES CMR	4 625.00		4 625.00	
75826000 D.M.AIDE A L ASA BRODERIE	35 818.26		35 818.26	
TOTAL DECENDANT DIRECTOR AND				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	438 169.04	445 514.85	-7 345.81	-1
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	17 468.33	18 480.82	-1 012.49	+
60630000 PETITES FOURNITURES	865.08	590.87	274.21	46
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	54.18	274.11	-219.93	-80
61100000 FRAIS IMPRESSION INFO RESEAU	1 435.20	1 435.20		
62261000 HONORAIRES ADMINISTRATIFS	5 500.00	4 000.00	1 500.00	
62512000 NOTES DE FRAIS BENEVOLES	4 064.38	1 887.62	2 176.76	1
62540000 DEPLACEMENTS	115.50	287.00	-171.50	1
62570000 FRAIS AG ET RENCONTRE	5 331.99	9 711.50	-4 379.51	-45
62600000 FRAIS POSTAUX	102.00	294.52	-192.52	-65
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION	507 564.30	402 011.50	105 552.80	26
65711000 SUBVENTIONS ATELIERS BRODERIE	37 222.10	40 000.00	-2 777.90	-6
65712000 SUBVENTION "AIDE A L ASA"	408 262.00		86 896.00	27
	47 318.00	25 960.00	21 358.00	82
65713000 SUBVENTIONS AFFECTEES DIVERSE		1 385.50	-1 385.50	N
65714000 SUBVENTIONS IRRIGATION PHASE 3				
65714000 SUBVENTIONS IRRIGATION PHASE 3 65715000 SUBVENTIONS BOURSE CMR	2 925.00		-925.00	-24
65714000 SUBVENTIONS IRRIGATION PHASE 3 65715000 SUBVENTIONS BOURSE CMR 65716000 SUBVENTIONS ECOLE STE THERESE	2 925.00 6 130.00	3 850.00		1
65714000 SUBVENTIONS IRRIGATION PHASE 3 65715000 SUBVENTIONS BOURSE CMR		3 850.00		22

Dossier N° 040103 en Euros

BBJ ET ASSOCIES

#### **DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

Exercice N	Exercice N-1		N-1 \\
	31112/2007 12		
50.00		50.00	
525 082.63	420 492.32	104 590.31	24.87
-86 913.59	25 022.53	-111 936.12	-447.34
2 664.47	3 338.01	-673.54	-20.18
2 664.47	3 338.01	-673.54	-20.18
2 664.47	3 338.01	-673.54	-20.18
597.80	554.95	42.85	7.72
597.80	554.95	42.85	7.72
597:80	554.95	42.85	7.72
2 066.67	2 783,06	-716.39	-25.74
-84 846:92	27 805:59	-112 652.51	-405.14
440 833.51	448 852.86	-8 019.35	-1.79
525 680.43	421 047,27	104 633.16	24.85
-84 846.92	27 805.59	-112 652.51	-405.14
87 788.43	31 244.95	56 543.48	180.97
2 500.00	27 366.00	-24 866.00	-90.86
	3 878.95		-63.81
210.00		83 674.60 210.00	
1 700.00	58 460.00	-56 760.00	-97.09
1 700.00	250.00	1 450.00	580.00
Ì		11	NS
	210.00	-210.00	NS
1 241,51	590.54	650.97	110.23
	31/12/2010 12 50.00 50.00 525 082.63 -86 913.59 2 664.47 2 664.47 2 664.47 597.80 597.80 597.80 2 066.67 -84 846.92 440 833.51 525 680.43 -84 846.92 87 788.43 2 500.00 1 403.83 83 674.60 210.00 1 700.00 1 700.00	31/12/2010 12 31/12/2009 12 50.00 50.00 525 082:63 420 492:32 -86 913.59 25 022.53 2 664.47 3 338.01 2 664.47 3 338.01 2 664.47 3 338.01 597.80 554.95 597.80 554.95 597.80 554.95 2 066.67 2 783.06 -84 846.92 27.805.59 440 833.51 448 852.86 525 680.43 421 047.27 -84 846.92 27.805.59 87 788.43 31 244.95 2 500.00 27 366.00 1 403.83 3 878.95 83 674.60 210.00 58 000.00 1 700.00 58 460.00 1 700.00 58 000.00 210.00	Solution   Solution

Dossier N° 040103 en Euros

BBJ ET ASSOCIES

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 226 386.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 438 169.04 Euros et dégageant un excédent de 1 241.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

#### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

au cours de l'exercice, nous avons obtenu par rescrit la possibilité de délivrer des reçus fiscaux.

#### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

aucun

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Dossier N° 040103 en Euros.

BBJ ET ASSOCIES

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

#### Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	l'exercice	cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
FOUR PERIES AS A LIBER	<del></del>	A	B	C	D = A - B + C
FONDS DEDIES ASA AIDE	282 556	282 556	83 674		198 882
FONDS DEDIES ASA ATELIER	2 747	2 747	1 404		1 343
FONDS DEDIES ASA AFFECTE	6 950	6 950	2 500		4 450
FDS DEDIES ECOLE STE THE	210	210	210		4 430
FONDS DEDIES ASA BOURSES	250	250		1 700	1 950
TOTAL	292 713	292 713	87 788		206 625

#### Variation des fonds propres

REPORT A NOUVEAU A L OUVERTURE 6767.71 AFFECTATION RESULTAT 31/12/2009 590.54 TOTAL 7358.25

AFFECTE EN VALEUR DE PATRIMOINE INTEGRE

7358.25

#### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant	
Autres créances	4 000	
Total	4 000	

Dossier N° 040103 en Euros.

BBJ ET ASSOCIES

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

#### Détail des produits à recevoir

	Montant
participation ago annuelle	4 000
Total	4 000

#### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres dettes	10 500
Total	10 500

#### Détail des charges à payer

	Montant
frais ago 2011 pour 2010	5 000
honoraires expert comptable	2 500
honoraires commissaire au comptes	3 000
Total	10 500

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3000 €

#### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

LA SOCIETE N'A AUCUN SALARIE

Le 12/04/2011 MATHIEU MARYSE Présidente

**BBJ ET ASSOCIES** 

M.L. Mothiery

SOMMAIRE	
Faits caractéristiques de l'exercice Evènements significatifs postérieurs à la clôture	page 5 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales Permanence ou changement de méthodes	5 5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Tableau de suivi des fonds dédiés Variation des fonds propres Produits à recevoir Détail des produits à recevoir Charges à payer Détail des charges à payer	6 6 7 7 7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESU	LTAT
Honoraires des commissaires aux comptes	7
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	7

NA = Non Applicable NS = Non significative

Dossier № 040103 en Euros.

BBJ ET ASSOCIES

## III Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



#### **ASA FRANCE**

#### 37 RUE CADERAT 42140 CHAZELLES SUR LYON

#### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ASA FRANCE, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau du 12 avril 2011.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

#### II.JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### Continuité de l'exploitation :

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés qu'aucun élément significatif n'a pour effet de peser sur la continuité de l'exploitation.

Aucun élément significatif ne nous a été communiqué ayant pour effet de peser sur la continuité de l'exploitation.

#### Contrôle interne:

Compte tenu de la nature de l'Association, nous avons réalisé des contrôles sur pièces des dépenses, en vérifiant les pièces justificatives, la nature de ses dépenses et leurs règlements.

Nous avons obtenu le rapport d'audit des comptes d'ASA.

Nous avons contrôlé également la cohérence entre les produits encaissés par la structure et les reçus fiscaux délivrés.

Nous avons étudié les conclusions du rescrit fiscal obtenu sur l'exercice.

Les analyses et sondages effectués n'ont pas fait apparaître d'anomalies significatives à l'exception de la nécessité de mettre en œuvre une procédure permettant d'améliorer la preuve des justificatifs des dépenses engagées au profit de l'association ASA.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Etienne, Le 11 mai 2011

Bruno PERRIN Commissaire aux comptes

# IV Lettre du 25 mai 2010 de la direction des services fiscaux de la Loire

(Rescrit concernant la possibilité de délivrer des reçus fiscaux)



DIRECTION DES SERVICES FISCAUX
DE LA LOIRE
DIVISION DE LA FISCALITE DES PROFESSIONNELS
SERVICES AUX ENTREPRISES

13, RUE DES DOCTEURS CHARCOT B.P. 165 - 42012-SAINT-ETIENNE CEDEX 2

TÉLÉPHONE : 04 77-81-87-00

Affaire suivie par Damien KERSCAVEN

TEL: 04 77 81 87 22 FAX: 04 77 81 87 49

EMAIL: @dgi.finances.gouv.fr Réception sur rendez-vous

RÉF: 2009-668 LR + AR

Madame,

Vous m'avez demandé de vous indiquer si votre association présente un caractère d'intérêt général lui permettant de délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs.

SAINT ETIENNE, LE 25 MAI 2010

Compte tenu des indications fournies dans le questionnaire complété par vos soins, le 07 décembre 2009 (reçu le 09/12/2009), je vous informe que votre organisme peut faire l'objet d'une reconnaissance d'intérêt général à la triple condition que son action ne s'adresse pas à une famille ou à un cercle restreint de personnes, que sa gestion soit désintéressée et que son activité demeure non lucrative, étant toutefois rappelé qu'un don ne peut donner lieu à aucune contrepartie.

Dans ces conditions, votre association pourra délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs.

Par ailleurs, pour tout ce qui concerne la gestion du dossier de votre organisme, la prise en charge et le service de l'ensemble de vos démarches fiscales relatives aux impôts professionnels et commerciaux, je vous invite à contacter le service des impôts des entreprises de FEURS, 1, rue du Montal, 42110 FEURS, Tél.: 04.77.27.51.00.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur des Services fiscaux, L'Inspecteur des impôts,

Damien KERSCAVEN

Association ASA FRANCE 37, RUE CADERAT 42 140 CHAZELLES-SUR-LYON.

> MINISTÈRE DU BUDGET DES COMPTES PUBLICS ET DE LA FONCTION PUBLIQUE